

CA* - Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (*CAFERUIS)

Délivré par le Ministère de la santé et de la prévention
Code RNCP 36836 - date d'enregistrement : 31-08-2027
Date d'échéance JO/BO : 01/09/2022

Voies d'accès : **Initiale / Continue / VAE**

65% de réussite
en 2023

DURÉE

- Formation initiale ou continue : 820h
- VAE : se rapprocher de l'école

DATE ET LIEU

Date de formation : Consultez le site web ou affichage à l'école
Lieu : **Form'Action**
41 lot. Dugazon de Bourgogne
ZAE Petit-Pérou
97139 Les Abymes

PUBLIC CONCERNE

Demandeurs d'emploi/Salariés
du secteur social
(18 ans et +)

PRE-REQUIS

Voir l'article 7 de l'arrêté du 31/08/2022 relatif au Caferuis

MODALITÉ

Inscription à l'école
Formation en présentiel et/ ou
distanciel
15 participants maximum

HANDICAP

Accessible après étude de situation
suivi d'un entretien avec le référent
handicap

PRISE EN CHARGE

- Financement :  
- Financement personnel
8000 € /Participant (formation complète)
(Financement possible : Individuel, AIF,
employeur, CPF monétisé, OPCO,
Transitions Pro ...)

CONTACT

Mme BEUCAIRE Raymonde ou
Mme GOSSEC Marie-Alice
contact@formaction.org
<https://www.formaction.org>
Tel : 0590 93 01 16

🌀 MÉTIER 🌀

L'encadrement et responsable d'unité d'intervention sociale exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale et notamment au sein des établissements et services visés par l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142-1-1 de ce code.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut être amené à travailler dans une ou plusieurs unités d'intervention sociale. Dans ses fonctions, il dispose d'autonomie, d'initiative de responsabilité dont le degré varie selon la position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation. Il fait partie de l'équipe de direction.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale pilote l'activité de l'unité. Dans ce cadre, il organise la mise en œuvre de l'activité et l'évalue. Il met en place des partenaires et impulse le travail en réseau au service de l'activité de l'unité. Il est le garant du respect des droits et libertés des personnes accueillies ou accompagnées et notamment du projet personnalisé. Il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination des personnes et peut-être amené à solliciter ou à collaborer avec leur entourage. Il assure de la qualité des projets individuels et collectifs.

(Arrêté du 31 Août 2022 relatif au CAFERUIS)

🌀 OBJECTIFS FINAUX DE LA FORMATION 🌀

La formation vise le développement de 4 grands domaines de compétences :

- Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale
- Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
- Gérer les volets administratifs, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale
- Contribuer au projet d'établissement ou de service.

🌀 CONTENU 🌀

La formation est constituée de 400 heures d'enseignement théorique et de 420 heures de formation pratique (stage).
Les journées de cours ont une durée de 7 heures.

🌀 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES 🌀

Les cours sont dispensés par des universitaires, des professionnels du secteur et des formateurs qualifiés. Les méthodes pédagogiques : pédagogie de l'action et pédagogie de proximité

🌀 VALIDATION 🌀

Unités de formation validées à l'école « Form'Action »	Unité de formation validée par la « DEETS »
Bloc de compétences : 1, 2 et 3	Bloc de compétences : 4